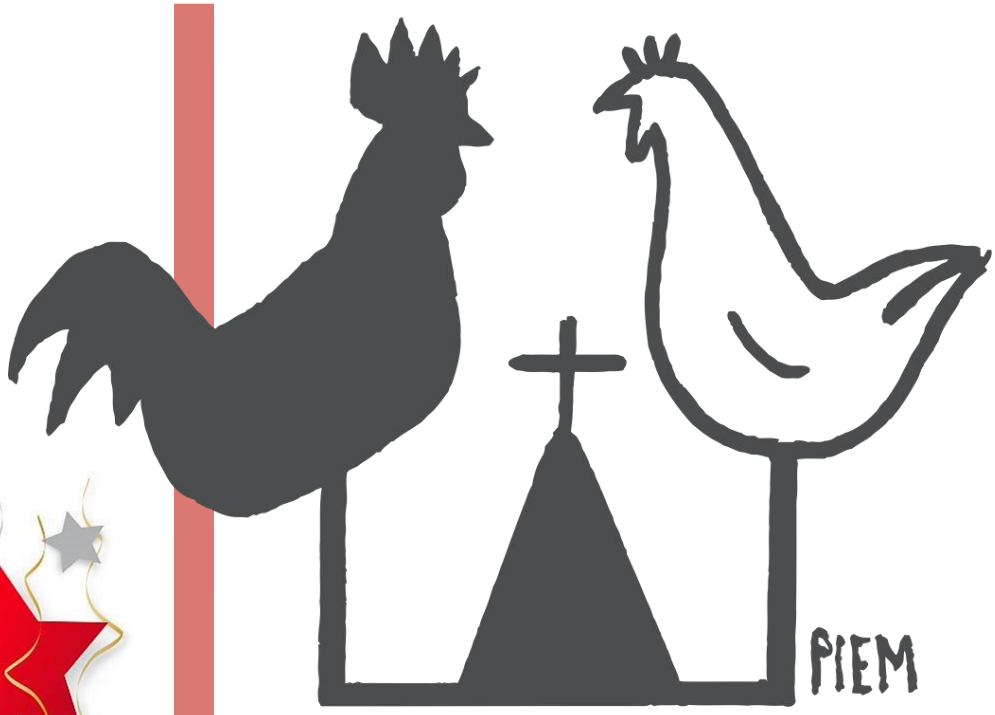

Plein Jour

L'Association Plein Jour
offre un soutien moral à toute personne :
femme, prêtre ou religieuse
qui vit une relation d'amour
interdite par l'Eglise catholique romaine,
et lutte pour l'abrogation
de la règle du célibat ecclésiastique.

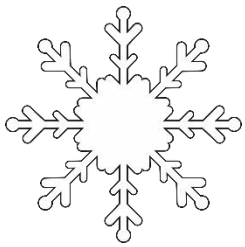

Bulletin de décembre 2018

n°43

Courriel : plein-jour@plein-jour.eu

https://plein-jour.eu

PJ 43

Décembre 2018

SOMMAIRE

Edito : J'ai mal à la tendresse 3

Féminiser pour civiliser 4

Féminisme, entre tragédie et Tradition 8

Cléricalisme, quand tu nous tiens 9

Pierre Vignon, la parole transgressive 10

Opinion : pédophilie dans l'Eglise 15

L'Eglise catholique peut-elle renoncer au pouvoir 16

Il y a 30 ans : l'appel de Marcel Légaut à son Eglise 20

Dans la presse 22

Chers évêques de France, lettre 2 26

Courrier des lecteurs 27

Le dessin de Piem 28

Contacter l'association par courriel : plein-jour@plein-jour.eu
Par courrier : Léon Laclau, 5 chemin de Boué, 64800 Asson

EDITORIAL

J’ai mal à la tendresse

J'ai mal à la tendresse,
J'ai mal à la miséricorde,
J'ai mal à la bonne nouvelle !
Faut-il mêler le poème
À ces mots durcis
Qu'on dirait tout droit sortis
D’un mauvais remake
De la mafia sicilienne ?
Imagine-t-on le Christ,
Acclamé par la foule,
Jeter l'anathème à la cantonade
Sur des centaines de millions de femmes
Blessées et vulnérables de par le monde
Comme sur ceux
Qui leur viennent en aide
L'enfant qu'elles n'ont eu ni la force
Ni le courage de mettre au monde
Faut-il le retourner contre elles
Tel un poignard vengeur ?
Qui sait le prix pour elles
De la douleur et parfois de la honte ?
Faut-il y ajouter des mots qui tuent
Faut-il dresser au sommet
De la pyramide ébranlée
Cet étendard belliqueux,

Dans un combat plein d'arrière-pensées,
De besoin de restauration,
De conciliation avec les plus durs ?
Qu'était-il besoin de recouvrir ainsi
De façon si urgente ?
Quelle occasion perdue
De reconnaître, en soi comme
En tout autre,
Son humble pauvreté
Devant l'étrangeté du désir
Et l'amour désarmé ?
À juger ainsi sans appel femmes
Et hommes de ce temps,
Peut-on croire minimiser
La faute indélébile
Dont le corps qu'on représente
Est à jamais souillé ?
Pourquoi dresser les uns
Contre les autres
Ceux que la colère aveugle
Plutôt que de se pencher avec douceur,
Avant même celles de l'enfant promis.
Sur la vie et la tendresse empêchées,
Parfois violées ?
Je sais que ce n'est pas là un poème.
Juste un cri de colère.
Un simple plaidoyer
Pour que se taisent un jour
Ces notes discordantes
Qui affaiblissent chaque jour un peu plus
La voix réaliste, miséricordieuse
Et courageuse du cœur !

Jean Lavoué

Avec l’autorisation de la revue Golias
N° 546, octobre 2018

FÉMINISER POUR CIVILISER

Nous étions neuf. Une seule femme. Celle dont je partage la vie comme elle partage la mienne. Un chauffeur prudent, placide et débonnaire. Six jeunes mâles, des « tovolahy »*, que leurs pères nous avaient confiés pour que nous leur livrions quelques-uns des secrets de nos pouvoirs ou savoirs.

Ce petit groupe avait roulé tout le jour. Les rudesses de la piste avaient déjoué nos calculs des distances. Le soleil s'était couché. La poussière nous assoiffait. La faim et la froidure se liguaient pour nous mordre. Pas le moindre lumignon à l'horizon. La fatigue affaissait nos membres et raidissait nos nuques. Nous avons décidé de faire étape, peut-être de bivouaquer.

Le franchissement d'un radier entre deux tanety** pelées avait déclenché ce besoin d'une halte. Réfugiés dans la voiture Tsimanoitsikely et Gersom désespéraient, emmitouflés dans leurs lamba***. Le murmure de l'eau contournant les pierres parlait d'amitié douce dans l'épaisseur hostile de la nuit. Alphonse, à qui j'ouvrais le chemin par le faisceau d'une lampe torche, a réalisé l'exploit d'aller la puiser en amont, pure des troubles des passages. Fida et Rakotolahy ont rassemblé une poignée de brindilles dans une brassée de hautes herbes sèches et ligneuses. Jeannette a craqué l'allumette sous la marmite calée sur trois pierres dures.

La lumière, d'un coup, nous est venue de la terre. Elle ne traçait qu'une maigre torsade incertaine dans le dôme des étoiles. Leur escorte avait fourni ses repères sûrs quand, bâchée sous son panache de poussière, la camionnette broutait la piste. Les constellations restaient immobiles depuis que nous n'avancions plus. La route s'était faite sombre et l'horizon court. La lumière du foyer brûlait dans nos yeux. Le scintillement du ciel rayonnait sur nos fronts. Nos torses respiraient la fraternité dont le fumet de la marmite répandait le parfum. Nos faims s'aiguisaient au rebondi de son ventre. Son couvercle cachait la vérité du contenu, mais lâchait des bouffées alléchantes.

Quand le couvercle levé révéla la réalité de la promesse, ce fut celle du riz blanc cuit à point dans un ourlet de graillons de bœuf et d'herbes amères. Sa surface luisait de la fusion des bouchées de viande grasse, posées là en fin de cuisson, accompagnées des brèdes****. Les relents de ces portions n'étaient guère engageants pour nos appétits d'étrangers. Les garçons les convoitaient. Nous avons donc empli leurs écuelles avant de puiser nos parts dans le fond de la marmite.

Nous avons mangé en silence. À cause de la faim sans doute, mais aussi parce que la pénombre respectait la pudeur malgache pour tout ce qui passe par la bouche, paroles ou nourriture. Rassasiés nous avons recommencé à célébrer la parole. Elle rassurerait les esprits comme le repas contentait les estomacs. L'idée du bivouac solitaire, à peine évoquée sous le poids des lassitudes, n'était plus de mise pour notre humeur rassérénée. Il fallait donc repartir vers le gîte d'étape prévu pour nous abriter de la nuit froide et de ses alarmes. L'enchantement du repas partagé nous avait affermis pour affronter les menaces de l'obscurité qui fermait notre route. Forts de la fusion de nos libertés cuites au ventre de la marmite, nous pouvions nous engager sous le firmament clouté de diamants.

Alphonse, à quelques semaines de mourir d'une péritonite, entreprit d'évoquer les symboles offerts par nos façons de manger l'étape et de célébrer la route. Dans son français hésitant et laborieux il entreprit de nous conter comment le riz avait été donné aux hommes par la fille de Dieu.

Il déclama : *« le riz, autrefois, était l'apanage du ciel. Dieu seul savait le cultiver. Lui seul et sa famille avaient le droit d'en manger. Aucun homme sur terre*

ne savait rien de cette plante merveilleuse. Pourtant l'une des filles de Dieu était amoureuse d'un homme. Si amoureuse qu'elle voulut l'épouser. Elle pria son père de lui permettre de s'installer dans la maison de l'homme qu'elle aimait. Les pères, on le sait, ne savent rien refuser à leurs filles. Or Dieu-le-Créateur est aussi Dieu-le-Père. Il consentit donc à voir descendre sa fille chez les hommes. Mais il ne consentit pas pour autant à la doter des privilèges du ciel. Elle pouvait partir, mais elle ne devait rien emporter. La fille, cependant, mêla le sel de la ruse au miel de l'amour. Elle demanda la permission d'emporter deux poules pour abonder la basse-cour de son époux. La permission accordée, en cachette et prestement, elle les rassasia des grains de la meilleure variété du riz divin, embrassa son père et, une poule sous chaque bras, descendit vers son époux. La nourriture de Dieu est ainsi devenue celle des hommes grâce à l'amour d'une femme capable de ravir au ciel les premières semences de riz cachée dans les jabots de deux poules »

Fida le Sakalava, voulut, lui aussi, prolonger le partage de la route, de la nuit et de la marmite en nous associant au privilège de ceux qui cultivent, cuisent et mangent le riz. Il entreprit de narrer l'autre version de la capture de la nourriture divine par les hommes. Elle raconte qu'un esclave aurait déjoué la vigilance des gardes en cachant dans son prépuce les premiers grains dérobés au ciel. Mais sa fable ne valut à Fida que des railleries. Volé par un esclave cupide, le riz des hommes était tout juste bon à justifier la circoncision. Dérobé par une femme pour l'amour d'un homme le riz avait apporté sur la terre la vérité de Dieu. Dès lors le ventre de la marmite, sous son couvercle, ne dissimulait plus l'idole qui domine, commande, organise et aliène. Le couvercle ôté révélait le Dieu qui naît là où les forces de vie se ranime nt par le partage.

Nous étions partis pour voir des canaux et des taureaux, des charrues et des livrets d'épargne. Nous cherchions les voies et moyens du monde à construire. Cette légende d'une fille de Dieu a bousculé notre recherche. La main des femmes capables d'obtenir du ciel la part de Dieu que peuvent vivre les hommes venait de jeter sa semence.

Cette semence a germé, fleuri et fructifié.

Après cinquante ans passés à ruminer ces leçons d'une autre culture fécondant les fleurs de la mienne, je retiens de cette étape nocturne une donnée vitale : l'humanisation des primates, du chasseur cueilleur à l'agriculteur, du citadin de Mésopotamie au navigateur sur les jonques du Fleuve Bleu, n'a fabriqué que des sociétés dominées par les mâles.

Pour choisir ses objectifs et les moyens de les atteindre, l'humanisation s'est privée des savoirs et pouvoirs féminins, alors même qu'ils étaient les moteurs de l'évolution. La semence de vie ravie au ciel par la jeune malgache amoureuse fut une parabole prophétique. Ce récit des origines parlait aussi des étapes dans l'évolution des peuples.

Dès les débuts de l'histoire l'inéquation entre les fonctions essentielles de la femme et les pouvoirs que lui consentent les sociétés est patente.

Chez les Grecs la femme était moins que l'esclave

quand il s'agissait des affaires publiques. À Rome elle était, comme l'enfant, soumise à son père en toutes choses. Dans l'ancienne Chine la naissance d'une fille était déjà une malédiction que les révolutions de Mao ont aggravée. Dans l'histoire de l'Inde la tradition affirme qu'une égalité Hommes-Femmes aurait existé jusqu'au cinquième siècle avant notre ère. Mais la domination de l'homme est ensuite devenue si absolue que des veuves ont été incinérées avec leur époux. Le peu que l'on sait des Incas indique que les femmes étaient à la disposition de l'Inca, des chefs militaires et du clergé.

Aujourd'hui, dans toutes les sociétés modernes ou traditionnelles, les mâles restent la référence de l'espèce alors même que les fonctions de la femme sont fondamentales, essentielles et prioritaires pour la reproduction comme pour la transmission.

Une évolution s'est amorcée au cours du dernier siècle. Ma mère avait quarante ans et quatre enfants quand elle a accédé au droit de vote et elle ne s'est jamais abstenue depuis cet accès à la pleine citoyenneté.

Des navigatrices intrépides barrent les navires dont leurs aïeules étaient exclues pas la superstition.

Les jeux olympiques, malgré la défiance de leur fondateur, ouvrent toutes leurs disciplines aux femmes.

Depuis ces commencements on a vu des femmes devenir ministres, chefs de gouvernements, maires, préfètes, pilotes d'avions…

Sur la voie ouverte par Marie Curie, les femmes sont reconnues dans les communautés scientifiques.

Elles sont devenues majoritaires en nombre dans l'enseignement, mais elles y restent exclues des magistères.

Elles se libèrent résolument des carcans conjugaux et sexuels, mais chaque année trois millions de jeunes filles subissent la barbarie de l'excision et dans la Syrie, terre de toutes les civilisations, la guerre, comme au Congo, fait du viol une arme.

L'émancipation féminine reste donc incomplète et parcellaire. Leur égalité avec l'homme est contestée au quotidien sur toute l'étendue des continents et cultures.

Dominée, limitée, assujettie, la femme sait cependant entretenir sa faculté d'initier les enfants à leurs capacités d'insertion dans la vie sociale. Ses attentes, aussi méconnues qu'elles soient, engendrent l'individu dans le secret des entrailles et instaurent la personne par l'initiation à la relation. Le regard des femmes invente le lien. Leur action éduque la liberté, même quand elles n'en jouissent pas. La notion de maternage inventée pour rendre compte de ces réalités paraît insuffisante. La femme ne se réduit pas à la maternité. Elle est aussi l'initiatrice de la société. Elle n'est pas moins constitutive de liberté d'agir et de penser que l'homme.

La femme qui émerge petit à petit du gynécée patriarcal est la protagoniste spécifique des sociétés qui veulent vivre de fraternité dans la liberté. Celle qui invente la liberté par la parturition et enseigne la fraternité par la différence qu'elle instaure dans les fratries sort de l'ombre des sérails. Celle qui crée la communication dans l'horizontale, la verticale et les obliques des générations n'accède que furtivement aux moyens d'exposer et d'aviser. Toute vie humaine tient d'elle ces fondements primordiaux. De l'individuation à l'association c'est la femme qui initie depuis la famille jusqu'au partage de ces acquis dans la diversité des cultures et traditions.

Avant même que l'être s'organise, la parcelle féminine de l'embryon est marquée par le besoin de la différence, peut-être de la nouveauté. L'ovule favorise sa fusion avec le spermatozoïde dont le potentiel génétique est le plus distinct du sien. L'amour s'incarne là, sans se départir de l'infini.

L'homme mâle en reste à la peur de l'inconnu, ou au dépit de le subir. Son pal injecteur refoule la merveille du don pour instaurer la loi du sceptre. Il hypertrophie sa fonction normative pour en faire une loi impérative. Il invente le « sacré » pour écarter la femme de son rapport aux mystères de la vie et de la mort. L'histoire des cultures révèle des chamanes liées aux cycles

saisonniers, mais le sacerdoce, sacralisé par le patriarcat, lui est refusé. Il aurait pourtant grand besoin, lui aussi, d'être féminisé.

De cet être qui sait d'où il vient, l'homme ne peut accepter qu'il dise aussi où il va. Il confine la femme dans les rôles d'où il est exclu par la biologie. Il ne sait pas reconnaître en elle l'origine des fonctions sociales qu'il s'entête à soumettre à son besoin de domination. Il refuse la conception de la loi et le contrôle de son application à celles-là même qui instituent la relation entre les êtres, éveillent les consciences par l'échange, ordonnent les compétitions fraternelles.

Or voici que la complexité du monde et des techniques, la puissance des sciences et des armes menacent aujourd'hui l'équilibre des évolutions planétaires. Il devient alors urgent de remonter aux racines du totalitarisme sexué pour en identifier les origines, délacer les frustrations, châtier les abus afin de restaurer la nature quand la culture la viole. Les rôles et ministères féminins s'imposent désormais hors de l'enceinte du foyer pour l'accomplissement des sociétés.

L'histoire de l'Église catholique illustre les effets pervers de la carence de féminité dans les organes et fonctions de nos collectivités. La barque de Saint Pierre est aujourd'hui en grand danger de naufrage parce qu'elle n'a pas su abaisser le pavillon du perfide patriarcat suranné. Cette menace constitue un avertissement pour les sociétés profanes. Elle fait la démonstration des dangers que courent nos civilisations si elles ne savent pas intégrer la féminité dans leur évolution.

Pour répondre aux exigences du présent et assurer l'avenir, il est aussi impératif qu'urgent d'instaurer l'égalité des sexes. Il ne s'agit pas de chamailleries sur les préséances ou le genre.

La sauvegarde de nos sociétés et des territoires qui les portent exige des corrections de trajectoire. Elles ne seront ni possibles, ni pertinentes sans l'accès de la femme à toutes les formes, effets et manifestions des savoirs et pouvoirs.

L'archaïsme de nos hiérarchies gâcherait cet avènement du pouvoir féminin s'il s'égarait dans le rabâchage patriarcal. Les exemples de femmes confondant leur accession au pouvoir avec l'adoption des tares viriles ne manquent pas d'Agrippine à Margareth Thatcher en passant par Catherine II de Russie.

C'est donc au niveau ontologique qu'il nous faut instaurer les rôles et fonctions de l'institutrice de l'être. L'émancipation de la moitié des humains produira l'humanisation responsable de sa mondialisation, de ses cultures et territoires, de ses sources et ressources. L'humanisation, alors, aura libéré l'hominisation de ses reliquats machistes et réducteurs.

Extrait du livre « Sept Paraboles Paysannes »
de Paul Durand
Editions « Pages Cristal »
Avec l'autorisation de l'auteur.

NB : * tovolahy : jeunes hommes célibataires ;

** tanety : colline érodée ;

***lamba, : vêtement traditionnel des Malgaches, proche de la toge romaine ;

****Feuilles et verdures.

Toutes les nouvelles du livre sont des histoires vécues par leur auteur. Des paroles fortes qui vont de celles de la Maria de Ramonet, l'aïeule de son hameau d'origine, au récit d'un prophète malgache. Il faut aussi noter plusieurs textes sur les thèmes de la naissance et de l'enfance. Paul Durand s'appuie sur son expérience, ayant accueilli avec son épouse Jeannette, dont la photo illustre la couverture du livre, plusieurs enfants, naturels ou adoptés. Le couple ne fait pas de différence. «Tous sont nos enfants.» (Source : « ladepeche.fr »)

FÉMINISME : ENTRE TRAGÉDIE ET TRADITION

Le mot « féministe » ne devrait pas exister. Il est de trop, comme toutes les injustices. Mais il faudra rester vigilant aussi longtemps que nécessaire. Sans doute jusqu'à la « fin des temps ». C'est que les discriminations à l'égard du sexe dit « faible » ne sont pas près de disparaître.

Pourtant, je ne suis pas à la hauteur. Je ne l'admets ni par humilité ni par autoflagellation. C'est une réalité. J'ai longtemps considéré la femme comme devant être au service de l'homme. C'était inscrit dans mon inconscient, dans mes croyances, dans l'air du temps. La femme ne pouvait être libre et disposer d'elle-même comme bon lui semble. Égale à l'homme en théorie, certes, mais non en pratique. Une femme se doit d'être douce, dévouée et belle si possible. C'est ainsi depuis la nuit des temps, c'est naturel et immuable. Ce sont les hommes qui décident de la marche du monde. Et « Dieu » bien sûr, selon sa Volonté ! Les textes religieux sont unanimes sur ce point. L'humanité est déchue par la faute de la femme tentatrice. J'ai longtemps cru en ces superstitions. J'ai changé d'avis.

Pourquoi ?

Je ne pouvais plus endurer ces croyances sans vivre encore dans un profond mal-être. C'est en abandonnant la religion et ses « schèmes mentaux » que j'ai pu remettre en question ma manière de penser le monde et la femme en particulier. C'est en apprenant à penser par moi-même, dans une profonde solitude et au prix de grandes souffrances que je me suis libéré du joug de la « pensée unique ». Par authentique fidélité à soi, je trahissais ce en quoi j'avais toujours cru. Comme le dit justement un proverbe arabe : *« Il n'y a que ceux qui ont le pied sur la braise qui en ressentent la brûlure. »*

Les monothéismes, une catastrophe pour la femme

Comme le dénonce Houria Abdelouahed, psychanalyste franco-marocaine : *« Toutes les religions monothéistes ont essayé de dompter le sexe féminin. Si l'on prend le christianisme, cela ne s'est pas passé du vivant de Jésus qui lavait les pieds de Marie-Madeleine la pécheresse, et qui était l'exemple de la tolérance même, mais voyez ce que les Pères de l'Église ont ensuite fait de la femme ! On retombe toujours sur les mêmes clichés, les mêmes règles. Le monothéisme a été une catastrophe pour la femme. »* Quand j'y songe un instant, il est proprement effroyable de reléguer la moitié de l'humanité dans la servitude. C'est un scandale qui ne dit pas son nom – une oppression cachée et assumée par les hommes. Désormais conscient de cet intolérable « ordre naturel », je ne peux que souhaiter la femme libre, à l'égale de l'homme. Et je peste d'autant plus lorsque c'est la femme elle-même qui perpétue sa propre « servitude volontaire ». Au nom des dieux et des hommes, au nom de la Tradition.

Voyez vos sœurs de lutte !

Elles paient le prix fort de votre indolence. Elles seules vivent dans leur chair le prix de l'authentique liberté. Celle que vous refusez de défendre. Après d'innombrables lectures et un retour sur soi, je ne peux concevoir qu'un féminisme *universel*, qui ne dépende ni du lieu ni de l'époque de la naissance. Il est des valeurs humaines qui transcendent les cultures et les croyances particulières. Pour le dire autrement : l'humanité s'est construite sur le modèle de la domination patriarcale. Et la religion est le fait de *l'homme*. Un puissant vecteur de soumission. C'est une réalité : face à leur condition de perpétuelles servantes, les femmes doivent se rebeller. De cela, les hommes et les religions ne veulent évidemment pas…

Je n'étais pas féministe, je le deviens

La féministe américaine Letty Cottin Pogrebin l'exprime sans détour : *« Quand les hommes sont opprimés, c'est une tragédie, quand les femmes sont opprimées, c'est la tradition. »* Mais, bon sang, qu'y a-t-il de si dangereux chez la femme qu'il faille sans cesse la bâillonner ? Le simple fait d'être femme fait d'elle la coupable idéale… L'homme aurait-il peur du sexe dit pourtant « faible » ? Elle naît femme, je nais homme. À égalité. Rien d'autre à laisser croire.

Et c'est là une réalité qui ne cesse de m'étonner : plus mes certitudes s'effondrent, et plus la femme m'enrichit. Pour reprendre les mots de Fatiha Agag-Boudjahlat : *« Je n'étais pas féministe, je le suis devenue. »*

Pascal Hubert
Article du journal Golias Hebdo n°526

CLÉRICALISME, QUAND TU NOUS TIENS !

Monsieur le Pape François,

Vous avez adressé une lettre au Peuple de Dieu. Nous faisons partie de ce peuple : un petit groupe d'amis laïcs, croyants et incroyants. Lors de votre voyage en Pennsylvanie, la révélation brutale d'un désastre vous attendait. D'après un rapport d'enquête, la pédophilie y sévit dans six diocèses sur huit. Cela dure depuis 70 ans avec 300 prêtres abuseurs sur un millier d'enfants. Ces chiffres vous font horreur. Puis, ce fut l'Irlande, et maintenant, l'Allemagne. Un vrai cauchemar !

Vous lancez un appel au Peuple de Dieu pour qu'il vous aide à combattre et éradiquer ce fléau. *« L'ampleur et la gravité des faits exigent que nous réagissions de manière globale et communautaire. »* Vous avez eu des paroles de compassion pour les victimes des prêtres abuseurs et pourtant, elles restent déçues.

Quels dédommagements l'institution compte-t-elle leur donner ? Y aura-t-il des sanctions pour punir les criminels ? Qui détient l'autorité pour intervenir dans le Haut Clergé ? Vous comptez sur nous ? Mais de quels outils disposons-nous pour offrir une aide efficace ? Il faut bien reconnaître que dans l'institution Eglise, les laïcs n'ont pas souvent voix au chapitre. Et les femmes sont tenues pour quantité négligeable.

Sans parler des clandestines dont la vie est un long tourment quand elles partagent la double vie du prêtre. C'est ce que vous appelez d'un mot savant : le cléricalisme. C'est grâce à lui que tous les postes à responsabilités sont attribués exclusivement à des prêtres ou à des gradés de la hiérarchie. Tous les pouvoirs sont concentrés dans les mêmes mains. C'est ainsi que s'est formée une caste à l'intérieur du christianisme. Une élite ?

Le cléricalisme ne se nourrit-il pas des enseignements de l'Eglise elle-même, dans la théologie du sacerdoce ? Affirmer aux candidats à la prêtrise que l'ordination sacerdotale va modifier leur nature intrinsèque, cela les persuade de n'être pas comme les autres êtres humains. L'ordination imprimerait en eux un caractère sacré, éternel, qui les place au-dessus du peuple. Des demi-dieux en quelle que sorte ! Une mentalité tout à fait à l'opposé de celle de Jésus. Les sacraliser les fait sortir de la vie réelle.

Un autre dossier est en attente depuis le XVIe siècle : celui du célibat ecclésiastique. Martin Luther l'avait présenté à la réforme, mais en vain. Dans l'Eglise primitive, tous les prêtres pouvaient se marier, même les évêques et les papes. Il y a eu bien des papes qui sont devenus papas. Mais en 1139, le Concile de Latran imposa le célibat obligatoire. Cette interdiction faite aux prêtres d'aimer une femme s'oppose aux droits humains. Ne pas pouvoir vivre un amour inscrit depuis les origines au cœur de tout homme et de toute femme, engendre des souffrances et des dégâts considérables. Cette discipline fut imposée par un concile, un autre peut la supprimer. Nous demandons à la hiérarchie de l'Eglise de permettre à chaque être humain de choisir un style de vie selon sa conscience pour la réalisation de son être profond.

Nous espérons très fort que vous aurez l'énergie d'opérer le changement qui s'impose... Soyez assuré de notre profond respect.

Dominique VENTURINI

PIERRE VIGNON : LA PAROLE TRANSGRESSIVE D'UN PRÊTRE EN LIBERTÉ

Golias Hebdo : Pourquoi s'exprimer dans Golias ?

Père Pierre Vignon : Comme j'ai parlé à tous ceux qui m'ont tendu leur micro et répondu à toutes les demandes d'interview, je ne vois pas pourquoi je refuserais à votre journal. A ceux qui ne vous aiment pas et qui s'étonneront de lire ma signature, je réponds qu'il faut aimer la vérité partout là où elle se trouve. Or il y a deux faits qui sont indéniables. Golias, qu'on approuve ou pas sa ligne éditoriale, respecte la déontologie journalistique. Si tel n'était pas le cas, il y a longtemps que votre publication aurait coulé sous les procès. En outre, depuis des années, Golias a écouté les victimes et a été la plupart du temps le seul journal à publier le récit de leurs souffrances. Quel mépris ne s'est-il pas attiré dans les milieux bien-pensants pour avoir eu le courage de le faire ! Autant de raisons pour parler clairement.

Père Pierre Vignon © DR

G. H. : Pourquoi avoir réagi à la lettre du pape ?

P. P. V. : De fait ce texte est remarquable. Même s'il appelle un développement juridique précis et concret, il a sa valeur par lui-même. On sent que le pape donne là la synthèse de ses rencontres avec les victimes du Chili. Il y a eu pour lui un avant et un après sa visite au Chili. Quand il a défendu Mgr Barros en disant qu'il s'agissait de calomnies, il était encore dans l'ancien système. Ça avait même un côté moralisateur qu'on comprenait difficilement chez lui. Dans ses interventions depuis le début de son pontificat, il parlait beaucoup de la parrhésia (terme grec du Nouveau Testament qui exprime l'audace et le courage de parler) et sur ce point on ne pouvait que le suivre. Mais il intervenait souvent sur la calomnie et la médisance si bien qu'on pouvait aussi comprendre qu'il ne fallait jamais rien dire. Or la doctrine sur la calomnie et la médisance est très claire mais on se méprend souvent à son sujet. Dire volontairement et faussement du mal de quelqu'un, c'est le péché extrêmement grave de la calomnie. Dire une chose vraie sur quelqu'un que les autres n'ont pas à connaître, c'est le péché de médisance. En revanche, ne pas dire ce qu'on connaît de grave sur quelqu'un qui peut nuire à autrui, c'est également une faute très grave. Parler de délits, voire de crimes, cachés par l'hypocrisie et les dénoncer, c'est un devoir de justice et de charité auquel on se soustrait trop souvent. Une fois les bases de la doctrine bien posées, il ne faut pas hésiter à parler avec assurance (parrhésie). C'était donc un devoir pour moi après la lettre du pape de dénoncer ce que je savais et qui était à ma portée. Et je l'ai fait aussitôt.

G. H. : La lettre du pape ne demande pourtant pas qu'on fasse des pétitions ?

P. P. V. : Effectivement, plusieurs personnes, dont des confrères de style moralisateur et à l'intelligence peu éclairée, m'ont fait ce reproche, souvent de façon violente. Cela signifie qu'ils n'ont pas compris ce qu'exprimait de grave la lettre du pape. On sent à la lecture que le pape est dépassé par l'incapacité des cardinaux, des évêques et des prêtres à sortir de la dérive du cléricalisme. Et il invite chaque membre du peuple de Dieu à faire quelque chose. Je me suis dit en moi-même : « Tout de suite Saint-Père. » Et l'emblème du cléricalisme que j'avais à portée de la main était précisément celui du cardinal Barbarin. Je tiens à préciser que je ne m'en prends pas à sa personne mais à sa fonction. C'est ès qualités qu'il n'a pas agi dans les scandales de Bernard Preynat. La pétition n'est pas l'ouverture d'une baraque de foire avec l'invitation à tirer sur une boîte de conserve avec la caricature du cardinal mais bien une invitation à chaque baptisé, et au-delà à chaque homme droit, de répondre positivement à la demande d'aide du pape. Ainsi chacun peut apporter sa pierre à l'éradication du cléricalisme en engageant sa responsabilité. J'ajoute que le pape François, dans la conférence de presse en vol au retour d'Irlande, n'a pas condamné cette pétition alors que la question lui était posée explicitement. Il a simplement précisé qu'il ne fallait pas accuser sans preuve, ce qui était une habile façon de botter en touche.

G. H. : Que reprochez-vous donc au cardinal Barbarin ?

P. P. V. : Il ne s'agit pas à proprement parler de reproches. Qui serais-je pour les lui faire ? Il s'agit plutôt d'une correction fraternelle dont le principe est tout à fait admis dans le Nouveau Testament. Je l'avais prévenu personnellement. Il n'avait pas réagi. Je suis donc passé à l'étape suivante qui est de le dire à toute l'Eglise, comme le note le texte de l'évangile. C'est surtout un «ça suffit» que j'ai dit. On nous embrouille depuis des mois sur l'affaire Preynat en rejetant les victimes dans une position d'attaquants de l'Eglise. Or ces victimes dont je suis proche n'agressent pas l'Eglise mais demandent simplement à être non seulement entendues mais écoutées. Ça n'est pas du tout la même chose. A entendre certains bien-pensants de la cathosphère, on aurait parfois envie d'adapter le mot de Coluche : « Salauds de victimes ! » Les victimes n'ont pas à justifier leur existence. Il faut savoir que les cas de mythomanie, si on ne peut pas les exclure, sont rarissimes. Personne ne va de gaîté de cœur avouer publiquement qu'il s'est fait serrer d'un peu trop près. Il y a donc une incompétence de la hiérarchie dans cet accueil, cela a été particulièrement patent dans l'affaire des victimes de Bernard Preynat, et ensuite une mauvaise foi manifeste dans la façon de traiter leur demande. C'est cela qui a causé mon « ça suffit ». Il est incompréhensible que le cardinal de Lyon se soit retrouvé projeté du côté du prédateur alors que sa place de pasteur aurait dû le positionner d'emblée du côté des victimes. Comment a-t-il fait pour laisser transformer ce qui n'aurait dû rester que l'affaire Preynat en affaire Barbarin ? Comment se fait-il qu'il ait été mal conseillé à ce point qu'il ne voie pas d'autre façon que la judiciarisation de l'affaire pour se défendre ? J'ai répondu dans plusieurs médias qu'il fallait imaginer la scène suivante à la Primatiale Saint-Jean pour comprendre la situation : un diacre annonçant, après un éventuel blanchissement du cardinal, que suite à un jugement du tribunal de grande instance de Lyon, il était autorisé à donner l'homélie. Ce côté ubuesque fait comprendre, à mon sens, de quoi il s'agit.

G. H. : Pourquoi en est-on arrivé à passer devant la justice ?

P. P. V. : Tout crime et délit doit être dénoncé. La loi pénale vient d'être corrigée dans ce sens le 3 août dernier. L'article 434-3 du code pénal a été rectifié. Le législateur a supprimé deux lettres, celles du participe passé du verbe avoir « eu ». Avant il était indiqué que toute personne « ayant eu » connaissance de faits serait punie si elle ne les avait pas dénoncés.

Maintenant, il est indiqué qu'il s'agit de toute personne « ayant » connaissance qui le sera. Cela signifie que le principe de la continuité de l'infraction est entré comme un fait juridique dans notre droit.

Auparavant, c'était discutable, et c'est sur ce fondement que l'enquête préliminaire du procureur a abouti à un non-lieu pour le cardinal. N'étant pas cartomancienne, je ne peux pas prévoir l'issue du procès mais cela est suffisant pour dire que la défense de l'entourage du cardinal qui consiste à dire qu'il faut laisser la justice suivre son cours, ce qui en soi est valable, ne s'applique pas dans le cas. En quoi la décision morale d'un cardinal de la Sainte Eglise romaine serait-elle liée à un jugement de tribunal. On ne le comprend plus. Certes la loi n'est pas rétroactive mais cette réception de la continuité de l'infraction est capitale.

G. H. : Mais encore ?

P. P. V. : Si le cardinal Barbarin n'avait pas été pris par d'autres objectifs, dont je n'ai pas connaissance, il aurait de suite pris conscience de la gravité de la situation et il aurait accueilli les victimes. Au lieu de cela, il a différé de le faire et une fois qu'il a reçu, à la demande du cardinal Ladaria, la première victime, il était déjà trop tard. Il avait réussi à la lasser et à l'ulcérer alors qu'il s'agit d'une personne extrêmement bienveillante. On le voit quand il s'est laissé aimablement faire lors de la rencontre présumée de réconciliation. Le cardinal n'a cessé ensuite de se prendre les pieds dans le tapis. Il faut dire qu'il a été particulièrement pitoyable dans sa reculade sur les dates de connaissance des faits : 2014, 2007, 2004, puis finalement il y a une forte présomption sur le fait qu'il les connaissait depuis le début. Comment expliquer qu'aucun de ses collaborateurs, dans un grand diocèse comme celui de Lyon, ne l'ait pas mis au courant de la situation de la paroisse de Bernard Preynat qui était sa première visite pastorale à son arrivée en 2002 ? Il n'y a rien de méchant ni d'agressif de ma part à rappeler ces faits. Ce sont ceux qui ont été donnés publiquement.

G. H. : Y a-t-il plus ?

P. P. V. : Oui. Une faute n'est pratiquement jamais signalée. Le cardinal a dit que lorsqu'il avait reçu Bernard Preynat, ce dernier lui avait déclaré qu'il n'avait plus rien commis après 1991. Et le cardinal a ajouté qu'il l'avait cru. Quand on sait qu'une pathologie comme celle de Bernard Preynat est irréversible, comment un meneur d'hommes du degré du cardinal peut-il croire cela sans fauter ? Ce manque du jugement à ce niveau est grave. Je m'attends d'ailleurs à ce que des cas postérieurs à 1991 viennent au jour. Il ne peut pas en être autrement. Pourquoi l'abbé qui s'offrait un jeune dans son local avant de descendre froidement célébrer la messe par l'escalier de service sans ressentir le moindre trouble, aurait-il changé du jour au lendemain ? Cela n'est pas pensable.

G. H. : Que pensez-vous de l'attitude de Bernard Preynat ?

P. P. V. : Il a reconnu les faits. Il a. même dit qu'il avait averti la hiérarchie de sa tendance avant son ordination. Il se grandirait en ayant le courage de faire face à ses victimes. Celles-ci sont tout à fait à même de comprendre qu'il est malade. Il lui faut donc se présenter tel qu'il est, sans plus. Cela le sauverait avant sa mort. Rester dans le déni ne peut lui-être que fatal. Se planquer, forcément avec l'aide du diocèse, est une nouvelle faute du diocèse de Lyon. Avec quel argent par ailleurs paye-t-il sa défense ? Est-ce que le cardinal ne pourrait pas intervenir auprès de lui pour lui imposer, en tant que prêtre, de faire face en affrontant la réalité ? Fuir en avant dans des procédures dilatoires contribue à accroître les souffrances des victimes. Et s'il devait mourir avant leur fin, cela serait une nouvelle blessure qui leur serait infligée.

G. H. : Est-ce que tout a été fait sur le plan canonique à son sujet ?

P. P. V. : Non. Il y a une grosse ignorance générale de nos évêques sur le droit canon. J'avais fait signaler au cardinal l'existence de l'article 21, § 2, 2° des normes substantielles de *Delicta graviora* qu'on trouve sur internet. Cette disposition précise que l'ordinaire du lieu, en l'occurrence le cardinal, peut présenter à la Congrégation de la Doctrine de la Foi, compte-tenu de l'extrême gravité des faits commis par Bernard Preynat, la demande de renvoi immédiat de l'état clérical. Pourquoi n'applique-t-on pas nos lois ? Au lieu de cela, on s'est emberlificoté dans une mauvaise compréhension des liens Eglise-Etat de la

bonne loi de 1905 et on est suspendu à la recommandation de prudence du procureur de la République. Certes, ce qu'il dit est exact et justifié mais il y a encore place à l'action. Pour la République, Bernard Preynat n'est pas prêtre mais citoyen. Le fait que le Saint-Père le renvoie rapidement de l'état clérical (c'est encore possible) n'entraverait en rien la bonne marche de la justice de notre pays. Rappelons que dans sa situation, les faits sont établis et qu'on n'en est plus à la suspicion depuis déjà longtemps. Le père David Gréa, dont je n'ai pas toujours apprécié les procédés mais à qui je souhaite malgré tout beaucoup de bonheur avec Magalie et Léon, a été débarqué immédiatement ; pour Bernard Preynat, il faudrait presque réunir un concile. Cela aussi est insupportable et fait partie de mon « ça suffit. »

G. H. : Que pensez-vous des révélations de Mgr Vigano ?

P. P. V. : Monseigneur Vigano n'est pas spécialement un être qui attire la sympathie. Il a déjà fait parler de lui dans les journaux il y a quelques années. Il vient d'une famille milanaise richissime à millions d'euros. Cela ne lui suffisait pas. Il a spolié son frère prêtre qui vivait aux Etats-Unis. Dans le cas, il est manifeste qu'il a au moins agi pour le compte des traditionalistes de la Curie qui ne veulent pas de la réforme de François depuis le début. Ce qu'il révèle confirme ce que je savais déjà.

C'est en fait la révélation des dix dernières années de la vie de Jean-Paul II. Il était malade et il n'était pas en mesure de gouverner l'Eglise. D'autres s'en sont chargés pour lui sous la conduite de son secrétaire particulier, Don Stanislas Dziwisz qui a été remercié avec le poste de cardinal de Cracovie. Les noms qui sont cités sont peu édifiants : Sodano, Sandri, Bertone et j'en passe. C'est à ce moment-là qu'ont été reçus les imposteurs : Martial Maciel (Légionnaires du Christ) encore que pour lui il avait déjà réussi à se faire apprécier en très haut-lieu depuis longtemps, Marie-Dominique Philippe (Communauté Saint-Jean), Thierry de Roucy (Points-Cœur), Marie Dupont-Caillard (Ordre monastique de Bethléem), etc. Tout ce qui faisait du recrutement vocationnel sans respect de la conscience pouvait aligner des jeunes souriants qui n'avaient hélas pas la vocation ; à cela s'ajoutait la puissance financière de ces instituts qui impressionnait ces hommes de pouvoir. On a donc facilité la vie à toutes ces fondations dites nouvelles qu'on a présentées comme des jeunes pousses suscitées par le Saint-Esprit. A la suite de Jean-Paul II, sous Benoît XVI, s'est livré un combat de couloirs au Vatican pour prendre le leadership de l'Eglise. C'est aujourd'hui documenté. Les Légionnaires du Christ, l'Opus Dei, les Focolari, le Chemin Néo-Catéchuménal, Communion et Libération, le Renouveau charismatique international ont ainsi créé le scandale Vatileaks auquel a participé Vigano. C'est un des éléments qui ont poussé Benoît XVI à la démission. Il avait vu de près la fin de Jean-Paul II : il ne voulait pas que ça recommence. A l'arrivée de François, il a récupéré le rapport secret de 600 pages qui avait été laissé sous scellés dans l'appartement du pape. Personne ne le connaît publiquement mais il a été fait état du fameux lobby gay. Dans ces circonstances, il faut comprendre que le pape François n'a fait que ce qu'il a pu. Il est comme un homme qui s'avance sur le vide en marchant sur des planches pourries. Il risque de tomber à chaque instant. Lui-même n'est pas parfait mais il n'y pas d'autre moyen que de le soutenir dans son élan. Quant à Vigano, ce qui est certain dans le cas, c'est qu'il n'est pas motivé par le souci de la défense des victimes. Cela est inacceptable et rend sa démarche ignoble.

G. H. : En quoi êtes-vous différent de lui ?

P. P. V. : A commencer par les millions, mais je ne le souhaite pas pour moi sinon je ne serais jamais devenu prêtre. Mais surtout par le fait que je n'avais, contrairement à ce dont on m'accuse, rien préparé du tout. J'ai été choqué. Je l'ai écrit. Cela a donné lieu à la publication de ma lettre dans le cadre d'une pétition. La suite, vous la connaissez. Un vieux bonhomme comme moi, avec des problèmes de santé, ayant pris beaucoup de poids à cause de cela, en train d'avoir les dents de devant en réfection, n'est pas télégénique et je ne suis pas en recherche de notoriété. Si j'ai accepté de ne pas reculer, c'est pour les victimes. C'est d'elles qu'il s'agit et c'est leur

message qu'il faut recevoir. Face à ça, je ne compte plus. C'est aussi simple que cela. Toutes les attaques des traditionalistes que je reçois et qui m'accusent d'être le révérend père Judas, franc-maçon, en route vers l'enfer (sic) ne peuvent pas comprendre cela. Ça n'est pas étonnant car c'est une réaction du peuple et les traditionalistes ne comprennent pas le peuple. Ils ne supportent que de se retrouver entre eux pour se dire qu'ils sont les meilleurs et que tous les autres sont mauvais. Eh bien, ne leur en déplaise, le peuple est bon et il raisonne encore plutôt bien et il n'est pas prêt de se laisser circonvenir par leurs raisonnements. C'est un des aspects de cet évènement qui me réjouit.

G. H. : Si vous deviez tout résumer en un mot, que diriez-vous ?

P. P. V. : Ce que les ultras n'arrivent pas à comprendre, c'est qu'il ne s'agit pas du cardinal Barbarin mais des victimes. Le cléricalisme est une emprise indue exercée par certains (certaines) paranoïaques qui s'infiltrent dans l'Eglise et dans les Communautés religieuses afin d'y exercer leur domination. Une fois le contrôle de la conscience pris, on peut ensuite taper dans la culotte ou dans le porte-monnaie (ou les deux hélas) selon les besoins. Un(e) pervers(e) sait très bien choisir ses proies. Il réussit à les enfermer dans leur propre sentiment de fausse culpabilité alors qu'eux sont d'un cynisme effrayant. C'est la meilleure prison celle-là. La lettre du pape François a le mérite d'identifier la racine de tous ces maux dans le cléricalisme (précisons que le cléricalisme ne s'adresse pas qu'aux hommes. Une mère supérieure peut être très cléricale dans sa façon de gouverner). Il s'agit d'abord d'un abus de pouvoir spirituel qui entraîne les autres.

Eh bien, si les victimes sont mieux informées, elles se défendront mieux à l'avenir et la vie deviendra plus dure pour les prédateurs et les prédatrices. Je ne suis pas un prêtre révolutionnaire en rébellion contre sa hiérarchie. Si les évêques se mettent à appliquer les lois canoniques et républicaines, les prédateurs et prédatrices de tout poil, plume ou écaille iront chercher ailleurs. Une image imparable. Au Moyen Âge on sculptait sous les stalles des moines des sujets d'ordre moral ou humoristique. On trouve dans quelques églises de France le thème du renard qui prêche aux poules ! Si les poules apprennent à se défendre, les renards n'y arriveront plus. C'est tout ce que je demande. Rendre la vie impossible aux renards et aux renardes dans l'Eglise. Il me semble que c'est le travail premier des évêques. Si un simple prêtre comme moi est amené à rappeler cette vérité de base et que chacun se reprenne, je ne regretterais absolument rien de cet événement médiatique. Quant au cardinal, il a montré qu'il n'était pas du tout fait pour la chasse au renard. C'est pour cela qu'il doit laisser la place à meilleur que lui sur ce point. Il n'y aura aucune honte à le faire, au contraire.

Gino Huel

Avec l'autorisation des éditions Golias

Ecrivez-nous !
dites-nous vos réactions,
partagez-nous votre expérience !
Le courrier des lecteurs est fait
pour vous !

Si vous savez utiliser internet
c'est encore plus facile :
un clic et votre message
est arrivé dans notre boîte mail !

L'adresse mail :
plein-jour@plein-jour.eu

Et n'oubliez pas le site :
https://plein-jour.eu

OPINION : PÉDOPHILIE DANS L'ÉGLISE

L'épidémie de pédophilie dans l'Eglise (dont nous ne savons sans doute pas encore toute l'étendue) et l'omerta qui l'a couverte - et continue encore de la couvrir - à tous les échelons de la hiérarchie donnent la nausée. Il est probable qu'on n'ait pas fini d'en payer le prix...

Beaucoup mettent en cause, et avec raison, la loi du célibat des prêtres qui les rend plus vulnérables à ces débordements criminels. Plus largement, on souligne aussi la peur viscérale de la sexualité dans l'Eglise et les conséquences qui en découlent dans la formation des prêtres. Plus fondamentalement encore sans doute faut-il incriminer la conception sacrale du sacerdoce et de la vie religieuse. Contrairement à ce que dit St Paul de l'égalité de tous dans la diversité et la complémentarité des ministères (1 Corinthiens 12), la réalité est que tous les chrétiens ne sont pas égaux dans l'Eglise.

Et cela tient d'abord à la sacralisation du « sacerdoce ministériel ». Il y a, d'un côté, les « consacrés » (voire les « sacrés » pour les évêques) auxquels sont assimilés les religieuses et les religieux, et, de l'autre, les laïcs, lesquels ne sont donc ni « sacrés » ni « consacrés ». Aberration absolue. Tous les baptisés, je dirais même tous les humains, sont également « sacrés » aux yeux de Dieu. L'ordination sacerdotale est l'habilitation à exercer un ministère particulier au service du sacerdoce du peuple chrétien, et non une mise à part de ces ministres à côté ou au-dessus de la communauté. La notion même de « caractère » (définitif, inaliénable, indélébile) attachée à l'ordination des prêtres doit sans doute être remise en question car elle induit l'idée d'une différence de nature et pas seulement une différence de fonction entre les « prêtres » et les laïcs. Le Concile Vatican II avait bien souligné la priorité fondamentale du sacerdoce des fidèles, mais on est encore loin d'en avoir tiré les conclusions.

Il paraît évident que le caractère « sacré » attribué aux prêtres ordonnés leur confère, aux yeux des fidèles, un pouvoir « surnaturel » quasi magique qui n'est pas sans conséquences sur la perception qu'en ont les fidèles. Les « prêtres », ayant intériorisé ce pouvoir qui leur vient d'en haut, courent naturellement le danger d'en abuser au nom même de « Dieu ». Quant aux fidèles, ils sont tout aussi naturellement enclins à s'incliner. La vulnérabilité de nombreux chrétiens et particulièrement des enfants face aux prêtres et aux religieux en est la triste illustration. Le « cléricalisme » que fustige le Pape François n'est pas un simple abus de pouvoir ordinaire, mais il a ses racines dans le «caractère» attaché à l'ordination sacerdotale.

Il convient donc, à mon humble avis, de « désacraliser » le prêtre, ainsi que les religieuses et les religieux, au bénéfice de leurs fonctions, ou bien, ce qui revient au même, de reconnaître comme également « sacrés » tous les chrétiens et tous les humains. Vatican II avait ouvert la voie, mais beaucoup reste à faire pour sortir de l'impasse païenne et magique du « sacré » qui pollue les mentalités et les institutions.

Jean L'Hour, Toulouse
Avec l'aimable autorisation de l'auteur

Cinéma : « Grâce à Dieu » de François Ozon
Sortie prévue le 20 février 2019

Avec Melvil Poupaud, Denis Ménochet, Swann Arlaud

L'histoire : Alexandre vit à Lyon avec sa femme et ses enfants. Un jour, il découvre par hasard que le prêtre qui a abusé de lui aux scouts officie toujours auprès d'enfants. Il se lance alors dans un combat, très vite rejoint par François et Emmanuel, également victimes du prêtre, pour « libérer leur parole » sur ce qu'ils ont subi. Mais les répercussions et conséquences de ces aveux ne laisseront personne indemne.

L'EGLISE CATHOLIQUE PEUT-ELLE RENONCER A SON POUVOIR ?

Notre ami Jean Lavoué nous fait part de cet article. Certains, peut-être, refuseront ses critiques de l'Église. D'autres, en revanche, regretteront un point-de-vue encore trop centré sur l'Institution. En essayant de nous comprendre, nous cherchons le chemin qui peut déboucher sur un monde plus fraternel et plus évangélique.

La persistance du « dieu pervers »

Beaucoup d'informations scandaleuses concernant des abus dans l'Eglise catholique ces derniers mois (Chili, Pennsylvanie, Irlande) ne nous parlent-elles pas du rapport problématique de cette institution à la sexualité ? Les conséquences en sont, hélas, dramatiques. Que dire des 350 000 femmes qui se font avorter clandestinement en Argentine chaque année et de la centaine qui en meurent (Cf. Le récent soutien de l'Eglise au vote du sénat) ? Que dire de l'absence de reconnaissance de l'homosexualité comme dimension à part entière de la sexualité humaine (Cf. L'effondrement récent de la référence en la matière, Tony Anatrella, ou le malheureux faux-pas du pape François à son retour du Chili) ? Que dire de la place inacceptable et intenable réservée aux femmes dans cette institution (Où peut-on trouver ailleurs aujourd'hui la revendication assumée d'une telle posture exclusivement masculine et patriarcale?) ? Que dire du rapport entre chasteté obligatoire et abus de pouvoir de toutes sortes (à l'égard des religieuses entre autre... ça commence à se dire, mais aussi des laïcs, des enfants), alcoolisme et dépendances diverses... ? Que dire de la difficulté de trouver dans ce contexte des candidats au ministère ordonné (sans parler des enjeux identitaires accompagnant aujourd'hui fréquemment ces rares candidatures...) ? Que dire des femmes clandestines, souvent en souffrance, impliquées dans la double vie de nombreux prêtres... ? Que dire des interdits sacramentaires frappant les divorcés ? Que dire de la culture du secret dans l'Eglise romaine qui a gravement abusé le pape François lui-même lors de son récent voyage au Chili ?...

La liste pourrait s'allonger encore au sujet de ces nombreux aspects cachés et tabous concernant une institution malade et son rapport à ce que Maurice Bellet nommait « le dieu pervers ». Il existe peut-être des bulles où cet idéalisme devient une sorte d'art de vivre et de résistance face à la réalité d'une sexualité, durement mise à l'épreuve pour les hommes et les femmes de ce temps confrontés à "la tyrannie du plaisir". Mais pour l'essentiel cette attitude, qui entretient l'intransigeance de l'Eglise en la matière, a pour conséquence l'éloignement irrémédiable de ces hommes et de ces femmes (voir en ce moment les nombreuses demandes de chrétiens en Argentine d'être débaptisés) et l'incapacité grandissante de l'institution, fondée sur cet idéalisme et ce déni du réel, de leur adresser une parole de compassion, de tendresse et d'humanité ...

La tentation du déni

Il est d'usage dans les milieux catholiques de refuser le lien entre statut du prêtre et abus sur les enfants, de renvoyer ces faits souvent prescrits au passé, les « malades » ayant été écartés, de minimiser l'importance des chiffres, ou encore d'attirer l'attention sur le fait que 80 % des délits sexuels sur mineurs se déroulent au sein des familles et concernent donc surtout des hommes mariés.

Cette lecture gomme en fait le pourcentage alarmant des hommes d'Eglise impliqués. Le pape François reconnaissait le 13 juillet 2014 (interview Répubblica) 2 % de prêtres abuseurs dans les rangs de l'Église qui comptent aujourd'hui 414 000 prêtres : soit 8 280 prêtres ou religieux. La Justice parle en Australie de

7 % ! Au cours de la décennie 70, ce pourcentage atteint plus de 10 % aux Etats-Unis. L'Eglise n'avait pas alors pris la mesure des conséquences de la mutation concernant les nouveaux enjeux de la sexualité et du rapport hommes-femmes : dans l'hypocrisie institutionnelle, de nombreux prêtres y ont été confrontés de manière dramatique.

Il faut cesser de détourner le regard par rapport à la responsabilité de l'institution dans ce désastre, même si elle a déjà beaucoup fait : les chiffres se sont heureusement effondrés depuis les années 80. Chaque prêtre pédophile s'est montré coupable d'actes d'une extrême gravité, mais le rôle de ceux qui ont couvert de tels faits depuis des décennies, plutôt que de chercher à remédier aux raisons qui en sont la cause, est tout aussi gravissime.

La règle perverse du célibat masculin obligatoire

L'ampleur du phénomène est telle dans l'Eglise, sans commune mesure avec aucune autre institution, même si pour diverses raisons les chiffres ont considérablement baissé aujourd'hui (tout comme le nombre de prêtres), qu'on est en droit de s'interroger sur les raisons de ce désastre. La règle très spécifique du célibat masculin obligatoire pour l'accès au sacerdoce dans l'Eglise catholique, en dépit de son statut intouchable pour beaucoup, semble un élément du contexte à explorer... Les prêtres dont le célibat est la source de leur rayonnement devraient bien sûr conserver ce statut... Mais pour les autres pour lesquels il est source de cléricalisme abusif et de désordres de toutes sortes (mensonge, double vie, clandestinité, abus, autoritarisme et pouvoir, rigidité...), la possibilité initiale de ne pas choisir la voie du célibat modifierait bien des choses. L'implication de femmes à leur côté par l'altérité du sacrement de mariage modifierait la culture du secret... Enfin rien n'interdit aujourd'hui, contrairement aux affirmations de Jean-Paul II d'envisager l'accès de femmes au sacerdoce : ce serait une étape supplémentaire pour changer le visage de l'Eglise... Mais lui aussi serait insuffisant. C'est au fond le statut même de l'autorité et du pouvoir, donc celui de clerc, qui sont à interroger pour remettre véritablement tout laïc au cœur de sa responsabilité, de son charisme et de sa grâce baptismale...

Certes le célibat n'est pas la cause de ces perversions ni des actes qui en découlent dont se rendent responsables ces hommes d'Eglise... Mais il a pu entraîner le recrutement d'un certain nombre de personnalités pour lesquels la femme était source de peur, avec les enjeux d'une homosexualité très souvent constatée, dans les séminaires en particulier, et la recherche ultérieure d'un objet sexuel compatible avec cette immaturité... L'enfant devient alors une proie de choix dans le contexte d'une véritable culture de l'évitement d'une sexualité adulte... L'Eglise a semble-t-il ces dernières années considérablement fait évoluer ses critères de recrutement en la matière... Malheureusement, avec le renforcement d'un cléricalisme fondé sur l'autorité sacrée de l'ordre, elle n'évite pas désormais l'engagement en son sein de personnalités rigides, nostalgiques d'une place d'exception hors-sol qui les rend peu enclines à prendre en considération les véritables besoins humains et spirituels des femmes et des hommes de ce temps...

La pédophilie n'a rien à voir avec le statut marié ou pas de l'abuseur. En cela le mariage des prêtres ne règlera rien et le célibat n'est aucunement la cause de cette structure perverse de la personnalité. Par contre, le maintien pervers par l'institution de cette règle obligatoire du célibat, notamment dans le contexte de profonde mutation anthropologique et sociale à partir des années 60, n'a pu que favoriser chez des individus immatures, redoutant une sexualité adulte interdite, avec une prégnance homosexuelle souvent avérée, des passages à l'acte en direction de proies faciles et impuissantes à se défendre... D'où l'ampleur des faits répertoriés notamment au cours des années 60 à 80... Ensuite ce sont d'autres dérives du cléricalisme qui se sont mises en place, toujours dans un registre d'immaturité sexuelle et notamment dans un logique de quête identitaire effrénée chez certains d'une place d'exception fondée sur le caractère sacré et intouchable du statut envié.

Prendre en compte la mutation anthropologique

Dans un contexte sociétal en si profonde mutation depuis le milieu du XXème siècle, avec un rapport à la sexualité et un rééquilibrage entre les sexes totalement transformés, cette règle du célibat obligatoire est la source de bien des maux et des perversités. Les responsables de l'institution ecclésiale post Vatican II se sont accrochés à cette règle comme une bernique à son rocher, de peur de voir leur monde s'effondrer sous leurs pas. Ceci étant, ils n'ont pas pris la mesure de la mutation anthropologique irréversible et considérable dans laquelle nous nous trouvions dès lors engagés, ce dont toutes les positions controversées en matière de morale, à rebours des pratiques réelles de la majorité des croyants, témoignent depuis un demi-siècle. Ces positions ne sont pas tenables par une institution que l'ampleur des scandales oblige désormais à revoir de fond en comble sa conception de l'homme sacré.

C'est à ce contexte d'injonction paradoxale entre normes d'Eglise et normes de société que se sont heurtés depuis les années 50 à 60 de nombreux prêtres. On dit que les injonctions paradoxales rendent fous : c'est vrai dans les familles ! C'est vrai aussi dans une institution comme l'Eglise. Ceux, très nombreux, qui en avaient la ressource sont partis... D'autres qui avaient véritablement la vocation au célibat ont tenu vaille que vaille leur engagement dans ce contexte beaucoup plus exposé. Un grand nombre enfin a composé avec la règle, choisissant selon leur maturité sexuelle de s'engager soit dans une relation avec une femme (ou un homme) - les plus nombreux -, ou malheureusement parce qu'ils avaient, pour certains, des tendances pédophiles mais aussi simplement, pour d'autres, parce que toute forme de sexualité adulte leur paraissait interdite ou redoutable, ont choisi la voie qu'ils pensaient la moins risquée de la perversité sexuelle à l'égard des enfants...

La maladie du pouvoir clérical

Ni le célibat, ni le mariage n'apportent de solution en soi aux tendances incestueuses, pédophiles ou perverses des individus. Mais les règles perverses d'une institution idéalisant à travers des individus nécessairement faillibles la paternité spirituelle qu'elle prétend leur conférer dans ce contexte de crise tant de la paternité que de la place des hommes dans la société, transforme bien souvent en abus de conscience et de pouvoir cette puissance sacrée sur laquelle elle s'affirme fondée.

Désormais, parce que l'interdit social et judiciaire en matière de transgression sexuelle a drastiquement réduit les passages à l'acte à l'égard de mineurs depuis les années 80/90 (Cf. les faits la plupart du temps prescrits) - à noter que ce n'est pas l'Eglise qui a eu l'initiative - c'est à une autre forme d'emprise que donne lieu cette conception d'un cléricalisme sacré au-dessus du commun des membres du Peuple de Dieu (ce que visait avant tout à modifier Vatican II). C'est une conception quasi intouchable du sacerdoce, dans le retour aux formes les plus sacrées de l'ordre et de l'exception, qui caractérise désormais les dérives de cette règle visant à mettre à part des hommes dont le statut, l'identité et la place dans le monde n'ont pourtant jamais été autant fragilisés. Qu'un sixième des séminaristes français soient actuellement formés par la communauté traditionaliste Saint-Martin en Mayenne en dit long sur la nouvelle emprise qu'est en train d'exercer sur l'Eglise de France ce cléricalisme sacré.

Il faut donc aller jusqu'à questionner la structure même du pouvoir sur laquelle repose l'architecture du sacrement de l'ordre dans l'Eglise catholique... Dans le cadre d'une anthropologie engagée désormais dans la recherche d'une autre manière d'assurer la fonction paternelle dans la société, cette « place d'exception » exclusivement réservée à des hommes célibataires ne saurait être tenue. Hommes et femmes y sont désormais convoqués ensemble à inventer du neuf, en conjuguant leur part d'altérité assumée et reconnue, et sans prévalence en termes de pouvoir de l'un sur l'autre.

Reconsidérer la place des femmes et des laïcs

C'est un changement de structure qui est nécessaire ! Et pas seulement de bonnes intentions qui ne changent rien aux causes du mal... La réalité changerait tellement du tout au tout si l'on avait enfin le courage, refusé depuis un demi-siècle, de faire sauter quelques verrous et de changer des choses essentielles…

Une institution qui aurait eu le courage lors du Concile Vatican II de reconsidérer la place des femmes et des laïcs en son sein ne serait pas confrontée aujourd'hui à une telle dégradation de son image. Plusieurs manières de l'envisager ont alors été décrétées taboues, l'Église s'employant à les combattre contre l'avis d'une majorité de fidèles : beaucoup ont préféré la quitter. L'abandon des communautés de base, la possibilité d'ordonner des hommes mariés, toujours repoussée à plus tard, comme celle d'ordonner des femmes, définitivement exclue par Jean-Paul II, conduisent l'Église à une impasse. Dans ce contexte maintenu d'un cléricalisme étroit et de méfiance à l'égard des femmes et des laïcs, le profil rigide de beaucoup des rares candidats au sacerdoce aujourd'hui confirme ce repli stérile.

C'est l'affirmation même de l'altérité hommes-femmes au sein de l'Eglise, au delà du rappel de stéréotypes figés prétendant s'appuyer sur l'Écriture, qui serait gage d'une santé et d'un équilibre retrouvés. Alors, les vieux démons d'un cléricalisme clos sur lui-même, dénoncés par le pape François lui-même, seraient repoussés. L'Eglise pourrait reconnaître son immense responsabilité dans la détresse et le désarroi actuels de tant de vies.

Heureusement, beaucoup anticipent déjà joyeusement ces manières d'incarner l'Evangile autrement, dégagées d'une structure ecclésiale dont la forme institutionnelle autoritaire, patriarcale et constantinienne ne saurait perdurer en l'état face aux mutations anthropologiques du monde depuis le milieu du XXème siècle...

Jean Lavoué
directeur général retraité d'une association
de protection de l'enfance, auteur et éditeur

Avec l'autorisation de l'auteur

Adhésion ou soutien à Plein Jour

L'adresser à : Plein Jour – Chez Léon LACLAU
5, chemin de Boué - 64800 ASSON

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
.....
Tél. - Fax - e.mail : .....

☐ Je souhaite adhérer à Plein Jour et verse ma cotisation pour un an, soit 15 € (ou plus ! 20 €, 30 €, ...)
☐ Je désire soutenir l'aide apportée par Plein Jour aux compagnes par un don de : ..... €
☐ Je souhaite recevoir des tracts et documents à diffuser. Merci d'avance.

Chèque à l'ordre de « Plein Jour »

Date : ..... Signature :

Notre lutte est votre lutte - https://plein-jour.eu

Vous recevrez entre autres notre bulletin trimestriel dont tous les témoignages sont sur le site

Il y a 30 ans : l'appel de Marcel Légaut à son Eglise

Nous vous proposons de découvrir ou redécouvrir l'appel lancé par Marcel Légaut dans le quotidien *Le Monde*, en 1989. Son actualité demeure, hélas, entière.

Normalien, agrégé et docteur en mathématiques, Marcel Légaut devient à 40 ans paysan dans la Drôme, après avoir exercé à l'université de Rennes. Profondément croyant, il s'est aventuré sur des chemins en marge de l'institution.

Comment ne pas se sentir solidaire des mouvements de protestation qui se font jour actuellement dans l'Église catholique à propos des nombreuses décisions autoritaires prises par l'institution. Celle-ci dans le passé s'est montrée incapable de préparer le peuple de Dieu à assumer les temps difficiles auxquels l'Eglise est affrontée aujourd'hui. Tant de questions ont été trop longtemps éludées.

Beaucoup d'interventions aujourd'hui sont justes et utiles. Mais elles sont faites de l'intérieur des milieux catholiques. Pour qu'elles soient plus efficaces, il faudrait qu'elles concernent un public ni seulement catholique, ni seulement enraciné dans certains courant sociopolitiques.

C'est pourquoi j'ai cru que, en liaison fraternelle avec d'autres interventions, il serait bon d'adresser un semblable appel à un public plus vaste, celui du *Monde*, catholique ou non, car l'avenir de l'Église concerne tout homme.

Il faut que ce mouvement d'inquiétude et de protestation puisse être le fait de tout homme, épris de liberté et de dignité : car l'Église, indirectement, retentit sur tout le devenir social et culturel de mon pays, et bien au-delà.

Les Églises ont toujours à se remettre en cause. Le passé du christianisme ne garantit en rien de l'avenir des Églises. La foi en Jésus ne conduit pas à affirmer que l'Église catholique demain ne sera pas fort différente de celle d'hier.

Mon Église sera-t-elle capable de la mutation qui lui est nécessaire pour ne pas être condamnée à devenir seulement une secte enfermée sur elle-même sous le couvert de doctrines incompréhensibles pour la plupart des hommes, à s'enliser peu à peu dans la société des hommes, qui en viendront à l'ignorer, ou à ne voir en elle que du folklore ?

Ou encore mon Église se réduira-t-elle sans se l'avouer à n'être qu'une entreprise humanitaire à la remorque d'organisations qui, bien avant elle, et souvent malgré elle, se sont efforcées de faire régner plus de justice dans le monde ?

Elle en a certes la tentation en faveur des pays du tiers-monde, où elle espère trouver, à moindres frais doctrinaux, un accueil plus favorable que celui des milieux plus cultivés de l'Occident. Trop souvent, des positions doctrinales ou des décisions pastorales de haut niveau viennent contre-

dire, effectivement et pratiquement, quelques déclarations, ponctuelles et théoriques, de solidarité avec la cause des pauvres.

Ou encore se limitera-t-elle aux liturgies festives qui permettent aux individus de célébrer les grandes heures de la vie ? Se bornera-t-elle à jeter en pâture à la foule les réjouissances des pèlerinages et les kermesses des grands rassemblements ?

Faudra-t-il que mon Église ait à passer par une sorte de mort pour que, du milieu des ruines qui se seront accumulées au long d'un lent et continuel effondrement jaillisse de nouveau une véritable source de vie ?

Tout porte à le craindre, quand on constate combien les autorités religieuses de mon Église ont peine à regarder la situation avec sérieux et réalisme, à reconnaître l'importance des causes qui sont à l'origine de la crise actuelle, et à tenir compte à cet effet, des connaissances, des techniques et des conditions de vie nouvelles.

Avec quelle assurance, sans saisir leurs dimensions, ne tranche-t-elle pas de questions toujours plus complexes. Avec quelle résolution, sous-tendue de violence, elle se refuse à faire confiance aux chrétiens qui cherchent à trouver des solutions à des problèmes radicalement nouveaux !

Avec quelle hauteur elle les traite lorsqu'ils n'acceptent pas de se laisser lier aux manières de penser et aux comportements de discipline du passé ! Quel gaspillage dans le rejet de tant de bons serviteurs qui comptent souvent parmi les meilleurs !

Ce gaspillage conduit insensiblement et inéluctablement mon Église, malgré la présence en elle de quelques fortes et solides personnalités, à une médiocrité généralisée…

Pour préparer l'avenir les autorités actuellement en place ne savent plus que se tourner vers le passé qui les a formées, qui les a promues, dont elles sont issues et qui les gardent prisonnières. C'est ainsi que meurent toutes les Aristocraties !

Et par ailleurs, avec quelle facilité le peuple chrétien n'emboîte-t-il pas le pas à ceux qui le gouvernent, qui le rassurent en se rassurant eux-mêmes ! Comme il fait de leur cécité et de leur optimisme, l'occasion de l'exercice de sa foi et de son espérance !

Sans nul doute, plus ou moins rapidement dans les temps qui viendront, les croyants qui resteront chrétiens auront à vivre leur foi dans l'isolement. Dans cette situation de diaspora, puissent-ils à quelques-uns, se rencontrer en esprit et en vérité.

Réunis au nom de Jésus, souffrant ensemble de voir dans quel état de pauvreté culturelle et spirituelle se trouve leur Eglise, sans désespérer, ils recevront de lui un avenir plus digne de l'Évangile.

Un nouveau regard sur l'avenir sera ainsi donné à ces êtres de foi et de fidélité pour qui Jésus est le vivant qui a montré à tout homme le chemin à découvrir pour s'accomplir dans son humanité.

Et si, par malheur, mon Église, momifiée par son conservatisme matérialiste manquait à sa mission, les réactions seraient tellement fortes que jamais ne s'évanouira la percussion spirituelle provoquée par Jésus. Non ! Jamais ne passeront la présence active, le souvenir actif de Jésus !

Marcel LÉGAUT

> « La vie spirituelle ne s'enseigne pas "de bouche à oreille". Quand l'occasion en est donnée, elle se communique "de cœur à cœur", secrètement et comme par révélation.
>
> Comme un aliment que l'estomac ne digère pas, la vérité reçue sans être en quelque sorte redécouverte embarrasse, alourdit l'intelligence de l'homme ou du moins ne la nourrit pas. »
>
> **Marcel LÉGAUT**

DANS LA PRESSE

Pédophilie : sœur Véronique Margron contre les prédateurs de l'Église

« Quelle parole tranchante comme le glaive saura déchirer un obscurantisme moral, un idéalisme aveugle et meurtrier, une fraternité dévoyée ? Quelle parole tranchante dans nos propres communautés pour reconnaître notre implication dans les effets du mal et rompre avec nos réactions encore trop souvent défensives ? »

Ces mots, ce sont ceux de sœur Véronique Margron, qui préside depuis deux ans - c'est la première femme à ce poste - la Conférence des religieux et religieuses de France […]

Article (payant) signé Jérôme Cordelier, du 29 juillet 2018, à lire en intégralité sur « lepoint.fr »

L'habit fait-il le moine et l'abstinence le prêtre ?

Je l'ai avalé d'une traite, le style élégant et limpide permet une lecture quasi 'romanesque', de même que le déroulé chronologique de l'histoire. Mais avant même la fin du livre, une idée saugrenue est venue spontanément à mon esprit : David Gréa serait-il un nouveau Martin Luther ?

Peut-être est-ce l'effet de ce passage, page 258, dans lequel il retrace ses espérances lors d'une communication avec Mgr Barbarin alors même que la « bombe » de sa situation conjugale va exploser […]

Article signé Joëlle Razanajohary, du 29 juin 2018, à lire en intégralité sur « servirensemble.com »

Abus sexuels : Tony Anatrella sanctionné

Des années durant, Tony Anatrella, prêtre et psychanalyste, a été la figure de proue d'une virulente homophobie cléricale. De tribune en ouvrage, d'interview en prêche, il a passé des décennies à pourfendre les demandes de reconnaissance et d'égalité des droits et à entretenir un discours homophobe largement repris. Et puis, au fil des ans, celui qui était surnommé le "psy de l'Église" a été mis en cause dans des affaires présumées d'abus sexuels sur de jeunes hommes… comme un boomerang. Le 4 juillet dernier, l'archevêque de Paris, monseigneur Michel Aupetit, a sanctionné le prêtre […]

Article du 24 juillet 2018, à lire en intégralité sur le site « seronet.info »

"Le célibat des prêtres aboutit à des déviations et des tendances perverses" affirme un ancien curé

[…] Du côté des prêtres, ils sont une petite poignée chaque année à quitter l'Eglise pour mener une vie de couple. C'est le cas de François Boespflug. En plus d'être prêtre, il enseignait l'histoire des religions à la fac de Strasbourg jusqu'en 2013. "Je suis entré chez les dominicains en 1965", raconte-t-il. "J'ai vraiment eu une vocation. Sauf que j'étais frustré affectueusement et sexuellement" […]

Article signé Soizic Bour, du 5 mars 2018, à lire en intégralité sur « francebleu.fr »

Le prêtre accusé d'avoir frappé sa maîtresse écope d'un rappel à la loi

Un prêtre officiant dans les Bouches-du-Rhône a écopé mardi 16 d'un rappel à la loi alors qu'il était accusé de violences envers une femme de sa paroisse qui se trouvait être sa maîtresse, a-t-on appris ce dimanche 21.

L'affaire est entourée de passions et ne serait pas totalement terminée, la victime entendant demander réparation au civil. Les faits dénoncés remontent à mai 2017. Pour un motif futile de documents mis sous clé, le père Henri serait entré "dans une rage folle" contre sa secrétaire paroissiale et amante et l'aurait violentée au sein même du presbytère […]

Article du 21 janvier 2018, à lire en intégralité sur « francesoir.fr »

Quand le prêtre quitte le sacerdoce, les fidèles souffrent

[…] La décision d'un prêtre de renoncer à son ministère bouleverse à la fois le presbyterium et la communauté de fidèles.

Dans la paroisse Notre-Dame du Piémont à Asson (Pyrénées-Atlantiques), nul n'a oublié le père Léon qui, de 2001 à 2007, fut curé de cette paroisse rurale de 6 000 âmes, regroupant dix villages blottis au pied des Pyrénées. « Ce qui a été douloureux, c'est que Léon et Marga sont restés sur place. Cela n'a pas aidé la situation à s'apaiser », commente sobrement le père Pierre Haramburu, actuel curé à Asson […]

Article (payant) signé Claire Lesegretain et Gauthier Vaillant, daté du 18 juin 2018, à lire en intégralité sur « la-croix.com »

Une vie sexuelle pour les prêtres ?

Quatre Québécois sur cinq adhèrent à cette idée. Et des observateurs croient que bien des scandales à caractère sexuel auraient été évités si l'obligation du célibat des prêtres avait été levée.

« N'allez pas croire que les gens d'Église n'ont pas de sexualité. De la naissance à la mort, nous avons tous des fantasmes. Moi autant que vous », déclare l'abbé François Sarrazin, chancelier de l'évêché de Montréal, le plus grand diocèse du Québec avec son million d'âmes. Il précise que la chasteté, « un effort quotidien », impose une maîtrise de soi […]

Article signé Mathieu-Robert Sauvé, du 26 septembre 2016, à lire en intégralité sur le site québécois « lactualite.com »

Célibat des prêtres: la fronde des Italiennes

[…] Le Souverain pontife a promis il y a quelques mois qu'il réfléchirait à autoriser l'ordination des hommes mariés, mais qu'il n'était toujours pas prêt à autoriser le mariage pour les membres du clergé ayant déjà fait vœu de chasteté.

« L'amour pour Dieu et l'amour pour une femme n'entrent pas en contradiction, affirme Alberto Stucchi, 61 ans. L'amour peut être partagé comme un gâteau: un morceau pour Dieu, un autre pour la personne aimée. » En 2001, le prêtre Alberto rencontrait Elena. Il parle d'elle comme d'une « fleur ouverte » qui a laissé pousser ses racines dans son cœur quelques mois plus tard.

Article traduit d'un media russe, du 19 mai 2017, à lire en intégralité sur « fr.sputniknews.com »

Adrien et David ont quitté la prêtrise pour se marier, ils militent désormais pour la fin du célibat des prêtres.

David et Adrien ont tous deux renoncé à leur vœu de célibat après avoir rencontré l'amour... d'une femme. Déchus de leur ministère religieux, ils racontent avoir fait face à la violence de l'institution à leur encontre.

"On se serait cru au Moyen-Age !". Quand David a fait part de son souhait de se marier, on lui a signifié sans ménagement qu'il devait quitter son ministère, sa paroisse et ses fidèles sans aucun préavis […]

Article et vidéo du 23 juin 2018 à retrouver en intégralité sur le site « lci.fr »

Hondelatte raconte : Léon Laclau un prêtre amoureux

Je vous raconte aujourd'hui l'histoire de Léon Laclau. Sept ans après avoir prononcé ses vœux, il tombe amoureux d'une paroissienne, une jeune veuve du nom de Marga. Pendant 20 ans, l'Eglise catholique ferme les yeux jusqu'à ce qu'elle s'installe avec lui au presbytère […]

Audio du 23 juin 2018 à écouter en intégralité sur le site « europe1.fr »

Un prêtre n'est jamais lâché dans la nature

Interrogé sur la manière dont se forment les séminaristes en Suisse, le Père Joël Pralong, supérieur du Séminaire de Sion, conclut son entretien en répondant à la question : Le mariage des prêtres ne pourrait-il pas répondre en partie aux problèmes des abus sexuels dans l'Eglise ?

[…] Selon Joël Pralong, la pédophilie n'est pas liée

au célibat. Il la considère comme une «maladie» ou une «perversion des passions». «Toutefois, je ne serais pas contre le mariage des prêtres, explique-t-il. Le célibat est une manière d'aimer. Il apporte une autre dimension à la société, mais il faut que ça soit un choix profond comme un signe de la présence de Dieu dans notre vie. Je verrais donc deux catégories: les prêtres mariés et les prêtres célibataires et j'espère que Rome ira dans ce sens», estime-t-il.

Article signé Anne-Charlotte Müller, daté du 29 août 2018, à lire en intégralité sur « lematin.ch »

Grâce aux femmes, l'Église pourra sortir du cléricalisme

La Croix : Qu'est-ce que le pape François entend par « cléricalisme » ?
Lucette Scaraffia : Le cléricalisme, c'est ce pouvoir des clercs sur les fidèles et l'état de sujétion des fidèles par rapport aux clercs. Plus qu'autre chose, c'est une atmosphère où les fidèles sont tenus à l'obéissance et au respect des clercs. Un respect dans lequel, à cause de l'histoire, le célibat tient une place importante. Celui-ci comporte en effet quelque chose de mystérieux : il donne un prestige à des hommes qui apparaissent au-dessus des joies et des difficultés de la famille. Pour se consacrer à l'étude et à la prière, ils se mettent ainsi à l'écart des ennuis quotidiens qui éloignent de Dieu. […]

Article (payant) signé Nicolas Senèze daté du 30 août 2018, à lire en intégralité sur le site « la-croix.com »

Appel d'un prêtre au cardinal Barbarin

« […] Puisque notre Pape en appelle à toute l'Eglise pour intervenir dans cette crise, pour ma part, afin de ne pas être considéré comme votre complice, je me lève pour affirmer ouvertement ce que je pense déjà depuis longtemps et dont je vous avais fait part de façon privée.

Je vous demande donc publiquement et sans détour de donner votre démission de cardinal et d'archevêque de Lyon dans les plus brefs délais. Vous auriez dû la remettre après votre lapsus « Grâce à Dieu, les faits sont prescrits ». Je n'insisterai pas sur vos trois reculades pour la connaissance des faits criminels commis par Bernard Preynat ni sur votre attentisme à prendre des décisions. Je n'insisterai pas davantage sur le fait que Bernard Preynat est toujours prêtre et qu'il n'a reçu aucune condamnation sous quelque forme que ce soit. […]

Pétition et lettre de Pierre Vignon, prêtre, publié le 20 août 2018, à retrouver sur « change.org » (Plus de 101.000 signatures seulement 10 jours après le lancement de la pétition.)

James Martin, prêtre engagé en faveur des paroissiens LGBT

Le prêtre jésuite James Martin est reconnu dans le monde pour son engagement en faveur des homosexuels catholiques. Auteur du livre « Bâtir un pont », publié en 2017, il souhaite œuvrer en faveur d'un dialogue plus respectueux entre l'Église et les paroissiens LGBT+. Invité par le Vatican lors de la Rencontre mondiale des familles, qui s'est tenue du 21 au 26 août 2018 à Dublin, il y a prononcé un discours pro-LGBT+.

Article signé Marion Chatelin publié le 3 septembre 2018, à lire en intégralité sur « tetu.com »

Les prêtres grecs-orthodoxes sont autorisés à se remarier

La décision est « historique », selon le site d'information orthodoxie.com. Prise par le Saint-synode du Patriarcat de Constantinople et annoncée le dimanche 2 septembre 2018 dans un communiqué, elle permet aux prêtres grecs-orthodoxes de cette Église de se remarier. Un texte officiel sera prochainement rédigé par le patriarche Bartholoméos pour préciser à quelles conditions.

Article (payant) signé Mélinée Le Priol du 4 septembre 2018, à lire en intégralité sur le site « la-croix.com »

Un curé plaque son job après avoir trouvé l'amour

Marcel K. a officié durant sept ans en tant que curé à Brigels *(Suisse)*. Contre toute attente, l'homme de 35 ans a annoncé, dimanche passé, son départ et par la

même occasion un changement de carrière. Son choix n'a pas été motivé par un manque de motivation ou de ferveur, mais bien par une femme. Sep Cathomas, président de la paroisse Breil/Brigels, a confirmé cette information à Südostschweiz.ch.

Selon le journal alémanique, le trentenaire s'est adressé aux paroissiens lors de la messe de dimanche. Il a expliqué entretenir une relation avec une femme qu'il a rencontrée il y a deux ans. Il a par ailleurs précisé qu'il ne voulait plus que cela reste un secret. Le curé a également ajouté que la décision n'avait pas été facile pour lui parce qu'il avait beaucoup aimé exercer son métier au cours des sept dernières années. […]

Article publié le 16 juillet 2018, à lire en intégralité sur « 20min.ch »

Témoignage Franceinfo

Pendant plus de quarante ans, Patrick Gandoulas a gardé "le secret" de son agression, à l'âge de 11 ans, par un prêtre pédophile. Devenu à son tour homme d'Eglise, il juge "inadmissible et indéfendable" le mutisme de l'institution catholique face à de tels actes.

"Je suis en colère, dégoûté et déçu." Bien calé au fond de sa chaise, à la terrasse d'un café d'Agde (Hérault), Patrick Gandoulas insiste sur chaque syllabe, pèse le moindre de ses mots. *"Et surtout, je suis scandalisé."* Cet ancien prêtre de 62 ans réagit vivement à l'affaire de pédophilie qui a éclaté en août en Pennsylvanie (Etats-Unis), éclaboussant une fois de plus l'Eglise. […]

Article signé Céline Delbecque, du 7 septembre 2018, à lire en intégralité sur « francetvinfo.fr »

Le vicaire général de Saint-Etienne suspendu pour « relations inappropriées » avec une mineure

[…] Dans son courrier adressé aux prêtres, il en donne la raison : « Au début de l'été, j'ai appris qu'il avait entretenu, il y a quelques années, des relations inappropriées et posé des gestes déplacés, relevant d'un abus d'autorité et de confiance, dans le cadre de l'exercice de son ministère ». Le prélat précise que « la victime, une jeune femme, allait avoir 17 ans au début de la relation » *[« et en reste profondément blessée et meurtrie » ndlr, en référence au communiqué du diocèse]*. Il indique également avoir « fait un signalement au procureur de la République ». […]

Article signé Vincent Mongaillard, daté du 13 septembre 2018, à lire en intégralité sur « leparisien.fr »

Les prêtres australiens en faveur du célibat optionnel

Le Conseil national des prêtres catholiques d'Australie s'est déclaré, début septembre 2018, en faveur d'un célibat optionnel et de la réadmission dans le sacerdoce des prêtres qui l'ont quitté pour se marier. Les ministres comptent faire valoir cette requête auprès du Vatican, rapporte le quotidien australien *Newcastle Herald*.

[…]Les prêtres australiens ne pensent pas que le pape François va rendre le célibat optionnel pour tous les prêtres. Il est plus probable, selon eux, que le pontife autorise les Conférences épiscopales à délivrer de telles autorisations dans des contextes locaux particuliers. […]

Article signé Raphaël Zbinden, daté du 17 septembre 2018, à lire en intégralité sur « cath.ch »

Un film dénonçant les péchés de l'Eglise crée un électrochoc en Pologne

« Kler », de Wojcieh Smarzowski, aborde notamment la question de la pédophilie des prêtres.

[…]Le scénario a fait l'objet d'une minutieuse consultation avec d'anciens et actuels membres de l'Eglise, attestant de la véracité de l'atmosphère et des anecdotes relatées. […] La force du film est avant tout de désacraliser l'institution et les hommes qui la composent. Le réalisateur met ainsi la lumière sur un certain nombre de phénomènes peu connus, comme celui de l'alcoolisme chez les prêtres, ou celui d'une homosexualité fortement répandue. Le film, qui se garde bien de critiquer la foi ou la spiritualité, questionne le rapport des Polonais à l'institution. […]

Article signé Jakub Iwaniuk, daté du 4 octobre 2018, à lire en intégralité sur « lemonde.fr »

CHERS ÉVÊQUES DE FRANCE

Lettre 2

La première objection que j'ai entendue de la part d'un évêque au sujet de l'abolition de la règle du célibat obligatoire pour les prêtres est celle-ci : « J'ai déjà du mal à payer le traitement des prêtres célibataires, comment voulez-vous que j'envisage un salaire suffisant pour faire vivre une famille ? »

Soit ! Le problème financier n'est pas à négliger ! Mais quand il y a un problème, il n'est pas rare qu'il y ait aussi une ou des solutions.

Tout d'abord, supprimer la règle du célibat obligatoire ne veut pas dire que tous les prêtres vont se marier et avoir des enfants. Le nombre des salaires augmentés serait donc limité. On pourrait prévoir un complément familial pour ceux qui ont des enfants. La femme de leur vie aurait, dans la majorité des cas, un revenu personnel qui s'ajouterait à leurs maigres indemnités.

Les prêtres ont un avantage en nature très conséquent : ils sont logés gratuitement dans les presbytères. En général, ce sont de grandes maisons, où l'on pourrait loger très facilement une famille. Si l'on sait que la location d'un logement coûte au minimum 25% du revenu mensuel brut, on se dit qu'avoir un logement gratuit est un énorme avantage financier.

Les prêtres sont rémunérés grâce à la générosité des fidèles. Or, ces fidèles, que vous ne consultez jamais sur ces questions, sont tous, ou presque tous, favorables à l'abolition de cette règle du célibat obligatoire. Ces fidèles seraient prêts à augmenter quelque peu leurs dons si on leur demandait de penser à ces nouvelles familles. Chaque année, j'envoie au diocèse ma contribution au denier de l'Eglise, en précisant que je donnerais davantage si la femme avait une tout autre place dans l'institution (et en conséquence si les prêtres avaient un statut modifié) : on encaisse mon chèque mais on ne répond jamais à ma suggestion. Il est très dommage que le peuple de Dieu, souvent sollicité par la hiérarchie ecclésiastique, ne soit pas davantage entendu et écouté.

Un prêtre, en général, n'a pas des goûts de luxe. Ses préoccupations sont bien éloignées de la société de consommation. On peut donc penser que la femme de sa vie n'aurait aussi qu'un minimum de besoins matériels. La sobriété heureuse mise en valeur par Pierre Rabhi et également par le pape François pourrait être vécue par les prêtres et leurs familles. Une telle façon de vivre peut paraître utopique à certains. En fait, elle peut être réellement adoptée : n'avez-vous pas entendu parlé de ce couple (chrétien) qui a élevé quatre enfants avec pour unique source d'argent le demi-salaire du père qui avait choisi de travailler à mi-temps ? Les prêtres pourraient (devraient) être des pionniers en la matière, car adopter un mode de vie reproductible par tous les êtres humains est une priorité spirituelle.

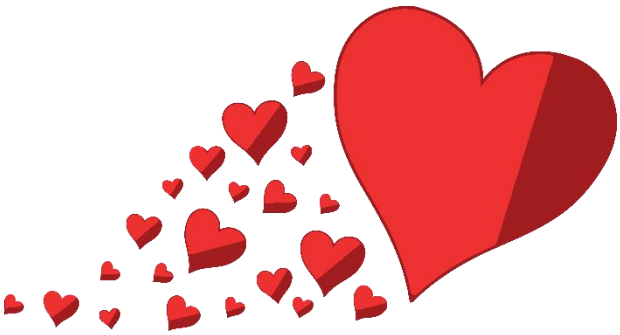

Donc, le problème financier ne me semble pas un problème. Dans son encyclique Laudato Si', le pape nous invite à une vie simple. Je ne sens pas l'Eglise bouger au sujet de cette question. Je sais, l'Eglise a actuellement de graves préoccupations. Mais sa fonction première est d'annoncer une Bonne Nouvelle : la Vie est plus forte que la mort ! Choisissons la Vie ! Ce que le pape nous propose, c'est une conversion, donc un grand remue-ménage ! Nous savons maintenant que nous allons à la mort de l'humanité si nous ne changeons pas ! Les évêques ne pourraient-ils pas promouvoir fortement pour tous, prêtres et laïcs, une vie qui ne combat pas la nature (à laquelle le désir sexuel appartient) mais la respecte dans tout ce qu'elle a de plus sacré ?

La suite au prochain numéro !

Bien fraternellement vôtre.

Louise

COURRIER DES LECTEURS

Mes réactions au sujet de "Plein Jour"?

J'y retrouve souvent des convictions que je serais prêt à signer des deux mains.

Ayant passé deux ans au Liban (1962-1964) dans le cadre de service civil (pour remplacer le service militaire), j'ai fort apprécié la discipline des Maronites. Ceux-ci se définissent ainsi : "Arabes mais non musulmans, Grecs mais non orthodoxes, Catholiques mais non latins". A la différence des Uniates, qui sont vus par les orthodoxes comme des transfuges, les maronites ont toujours reconnu Rome : il n'y a pas de branche "autocéphale" maronite. Leurs prêtres sont des hommes mariés devenus prêtres et vivant toujours comme époux et pères de famille.

Lors de mon séjour en Papouasie Nouvelle Guinée (1996-2010) au service des refugiés politiques de l'OPM (Organisation pour La Papouasie Indépendante), j'ai pu voir combien les diacres permanents en Papouasie indonésienne, ont bien plus d'impact sur les populations que les prêtres célibataires. Ces diacres ont suivi les études au séminaire diocésain de Jayapura jusqu'au seuil de l'ordination. Ils ont eu alors à choisir : prêtrise ou diaconat. Ils ont opté pour le diaconat, mais ont les mêmes compétences que ceux qui ont opté pour la prêtrise.

Cette façon de faire adoptée par les diocèses de Papouasie indonésienne est certainement unique au monde.

Le célibat ne devrait pas être lié au sacerdoce. Le célibat est une option. Le sacerdoce, un appel, une vocation.

Jacques

Réflexion d'un lecteur après audition d'une interview à la télé :

Dans l'interview du prêtre sur France 2, il y a deux phrases que je retiens : celle sur "l'amour de Dieu" ? (et qui mérite réflexion) mais aussi : "je me suis dit que, moi aussi, j'avais droit à l'amour" ou quelque chose de semblable. Aimer et être aimé, sans que ce soit un devoir comme le "devoir d'aimer Dieu" !

Je pense que cette dernière phrase est assez symptomatique, révélatrice d'une nouvelle mentalité. Des prêtres ont été emmurés au plan de leur sexualité pendant les années de séminaire, puis par eux-mêmes dans leur volonté d'être de "bons prêtres", donc en recul par rapport aux femmes.

Et un jour ils rencontrent une femme qui provoque chez eux comme un sentiment, non seulement d'être appréciés, ce que cherche tout prêtre au départ, comme tout bon travailleur d'ailleurs, mais surtout d'être compris de l'intérieur. Non parce que cette personne se trouve en accord avec ce qu'il professe, mais parce qu'il a le sentiment qu'elle vibre en accord avec sa personne, au-delà même de ce qu'il enseigne.

Et comme cela ne lui était jamais arrivé auparavant... !

Une sorte de communion, de partage, d'empathie. Il en fait l'expérience intime.

D'autre part il y avait auparavant les réserves imposées par les us et les coutumes, les mentalités (le "défroqué mis à l'encan" !), l'énorme difficulté de faire autre chose pour gagner sa vie, et, peut-être pire, la révérence pour l'autorité de l'évêque, et pire encore l'absence de doute sur cette Eglise qui était, bien sûr, la traductrice de la volonté de Dieu sur lui…

Tout cela s'est évanoui ou du moins bien estompé rapidement.

Jacques

LE DESSIN DE PIEM

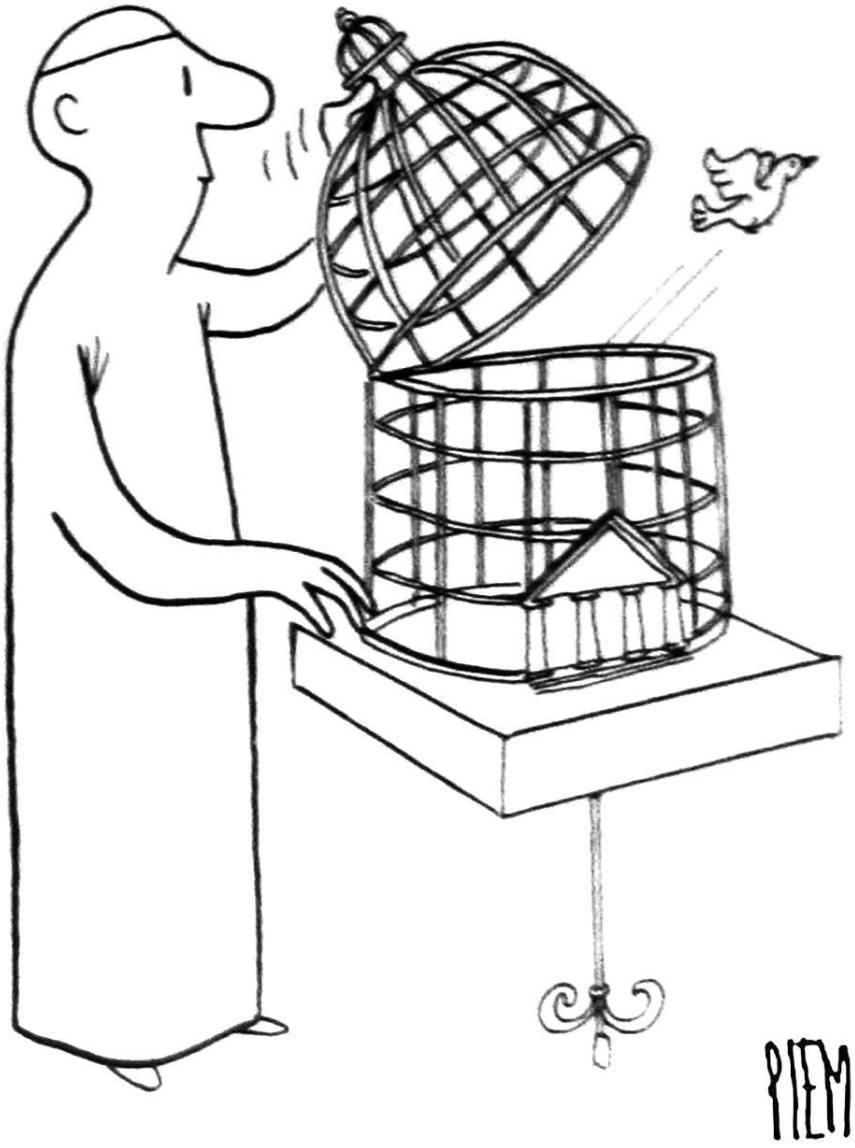

Le pape François dénonce le cléricalisme
qui empêche l'Esprit-Saint de parler par la bouche des baptisés